Sur le panneau d'affichage rue de l'hôtel de ville Le Maire,

Claude RIBOULET

COMPTE RENDU ANALYTIQUE SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2017

*_*_*_*_*

L'An Deux Mille Dix Sept, le huit février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de COMMENTRY, légalement convoqué le vingt-sept janvier Deux Mille Dix Sept, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

<u>Etaient présents</u>: Raymond AUCLAIR – Sylvia AUCOUTURIER - Sylvain BOURDIER - Didier BUSSIERE - Christophe CABASSUT – Angélique DAUGE - François DECELLE – Damien FERNANDES - Denis FRACKOWIAK - Bernadette LAJOUANINE - Jean-Loup LESAGE - Maria de Lurdes LOUREIRO - Benoît MAILLARD - Aurélie MASSON-VIGNON (du point I.1 à la fin du conseil municipal) – Patrick PORTET - Jean Pierre POUENAT - Véronique RADOMSKI – Pascal RELIANT - Claude RIBOULET – Véronique ROBIN – Fernand SPACCAFERRI – Thierry VERGE - Bernard ZAMIARA

Etaient excusés et avaient donné pouvoir : Marie-Christine BAURES (a donné pouvoir à Patrick PORTET) - Pierrette BORD (a donné pouvoir à Sylvain BOURDIER) - Annie CAILLOT (a donné pouvoir à Denis FRACKOWIAK) - Florence FERRANDON-DERET (a donné pouvoir à Angélique DAUGE) - Aurélie MASSON-VIGNON (a donné pouvoir à Raymond AUCLAIR sur le vote de la motion) - Bernadette SAULNIER (a donné pouvoir à Fernand SPACCAFERRI) - Annie SPACCAFERRI (a donné pouvoir à Pascal RELIANT)

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre POUENAT

*_*_*_*_*

- a) Mandats de vote
- b) Adoption à l'unanimité des suffrages exprimés des procès-verbaux du 30 novembre et du 21 décembre 2016 Abstention du groupe d'opposition (liste Commentry pour tous).

<u>MOTION PORTANT SUR LE MAINTIEN DE TROIS CLASSES A L'ECOLE DE POURCHEROUX</u>

Le Conseil Municipal,

- rappelle que la rumeur de fermeture de l'école est infondée ;
- défend le maintien de trois classes ;
- soutient les parents et enseignants dans leur action ;
- demande que la position de l'Education Nationale soit reconsidérée au terme de la période des pré-inscriptions, sans attendre la rentrée scolaire ;
- invite les parents, dont les enfants sont scolarisables dans le secteur de l'école de Pourcheroux, à les inscrire dans cette école ;
- transmet la présente motion à Monsieur le Préfet de l'Allier, Madame la Directrice Académique des services de l'Education Nationale et Monsieur l'Inspecteur Académique de Montluçon, en vue du prochain CDEN.

I.1 – <u>COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE CONFORMEMENT AUX DELEGATIONS DE COMPETENCE</u>

Le Conseil Municipal,

- prend acte des décisions et notifications prises par Monsieur le Maire au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et présentées dans la communication.

I.2 - MARCHE HEBDOMADAIRE - MODIFICATION DU PERIMETRE

Le Conseil Municipal,

- entérine l'adjonction au périmètre de la rue Jean Jaurès (du grand bazar à la rue Gabriel Péri).

I.3 – FINANCES COMMUNALES – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Conseil Municipal,

- a débattu les orientations budgétaires.

II.1 - MARCHES PUBLICS - MARCHE 2012-31 D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES DES BATIMENTS COMMUNAUX - AVENANT N° 4

Le Conseil Municipal,

- accepte la passation d'un avenant n° 4 visant à modifier les quantités d'énergie contractuelles et des montants P1 sur cinq bâtiments communaux.
- autorise le maire ou l'adjoint délégué, à signer l'avenant n° 4.

II.2 - <u>MARCHES PUBLICS – ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE POUR LA</u> FOURNITURE DE MATERIAUX POUR LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

- entérine l'attribution par la commission d'appel d'offres réunie les 23 novembre et 9 décembre 2016 du marché 2016-17 accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de matériaux pour le centre technique municipal,
- autorise Monsieur le Maire à signer ledit marché.

II.3 - <u>URBANISME – PRESCRIPTION DE LA REVISION ALLEGEE N° 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)</u>

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à la prescription de la révision allégée n°2 au PLU afin de modifier une partie de la zone N en zone A,
- donne son accord sur les conditions de la procédure de concertation.

II.4 - <u>URBANISME - DECLARATION DE LA PARCELLE AE 404 EN ETAT D'ABANDON MANIFESTE</u>

Le Conseil Municipal,

- autorise Monsieur le Maire à poursuivre la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique par la consultation du public pendant un mois,
- saisit au terme de la consultation le préfet de Région.

II.5 - <u>VOIRIE – TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTENEMENT ROUTE DEPARTEMENTALE N° 37A – CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'ALLIER</u>

Le Conseil Municipal,

- donne son accord afin de consolider un talus sis route départementale n° 37 A par la construction d'un mur de soutènement.
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

II.6 – <u>TRAVAUX – CONTRAT COMMUNAL D'AMENAGEMENT DE BOURG – PLAN DE FINANCEMENT – DEMANDES DE SUBVENTIONS</u>

Le Conseil Municipal,

- valide le programme de travaux sur 3 ans ainsi que le plan de financement prévisionnel
- approuve l'inscription de la dépense correspondant à la 1^{ère} tranche au Budget Primitif 2017
- autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide de l'Etat dans le cadre du Contrat de Ruralité, l'aide départementale dans le cadre du Contrat Communal d'Aménagement de Bourg et d'effectuer toutes les démarches qui s'y rapportent.

II.7 – TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DU BARRAGE DE BAZERGUES – DEMANDE DE SUBVENTION FSIL (FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL)

Le Conseil Municipal,

- donne son accord sur les travaux de mise en conformité du barrage de Bazergues,
- valide le plan de financement,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide auprès du FSIL et à signer tous les actes correspondants.

II.8 – <u>SERVICE ASSAINISSEMENT - MISE EN ŒUVRE DE L'AUTO-SURVEILLANCE REGLEMENTAIRE DU DEVERSOIR D'ORAGE DE LA CITE TAFFANEL – DEMANDES DE SUBVENTIONS</u>

Le Conseil Municipal,

- approuve la mise en œuvre de l'autosurveillance réglementaire du déversoir d'orage de la cité Taffanel,
- valide le plan de financement.
- autorise Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du FSIL et de l'agence de l'eau,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes correspondants.

II.9 – <u>TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BASSIN D'ORAGE AU CARREFOUR DES PECHES – DEMANDES DE SUBVENTIONS</u>

Le Conseil Municipal,

- approuve les travaux de construction d'un bassin d'orage au carrefour des Pêches,
- valide le plan de financement,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une aide auprès du FSIL et de l'agence de l'eau,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes correspondants.

II.10 – TRAVAUX - REHABILITATION DE LA FONTAINE MONUMENTALE DE COMMENTRY – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal,

- approuve les travaux de réhabilitation de la fontaine,
- valide le plan de financement,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une aide auprès du Conseil Départemental et du fonds de concours auprès de Commentry Montmarault Néris Communauté,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes correspondants.

II.11 – <u>TRAVAUX DE RENOVATION THERMIQUE DU FOYER DES ANCIENS – DEMANDES DE SUBVENTIONS</u>

Le Conseil Municipal,

- approuve les travaux de rénovation thermique du foyer des anciens,
- valide le plan de financement,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une aide auprès du Conseil Départemental,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes correspondants.

II.12 – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal,

- approuve les travaux d'aménagement de la maison des associations de la jeunesse et des sports.
- valide le plan de financement,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une aide auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes correspondants.

II.13 – AMENAGEMENT QUARTIER DU VIEUX BOURG – MISE AUX NORMES ET SECURISATION – DEMANDE DE SUBVENTION FSIL (FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL) »

Le Conseil Municipal,

- approuve l'aménagement du quartier du Vieux Bourg, de la mise aux normes et sécurisation,
- valide le plan de financement,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une aide auprès du FSIL,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes correspondants.

II.14 – <u>AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX EXTERIEURE POUR ENFANTS –</u> DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Le Conseil Municipal,

- approuve l'aménagement d'une aire de jeux extérieure pour les enfants,
- valide le plan de financement,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une aide auprès de Commentry Montmarault Néris Communauté,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes correspondants.

III.1 - JEUNESSE: ATTRIBUTION D'UN PRIX A UN JEUNE DIPLOME

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à engager les crédits correspondants,
- remet au jeune diplômé un prix de 100 €uros.

IV.1 - <u>COMMUNICATION</u>: <u>RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE</u> PARTENARIAT AVEC RADIO JEUNES FREQUENCE MONTLUÇON (RJFM)

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

IV.2 – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE COMMENTRY ET L'OFFICE MUNICIPAL POUR L'ANIMATION ET LA CULTURE

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention,
- autorise Monsieur le Maire à engager les crédits correspondants.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

1) Agenda:

L'ensemble des conseillers municipaux sont invités aux manifestations suivantes :

- Samedi 25 février 2017 à 11h salle du conseil municipal : cérémonie de réception pour la remise du chèque de 100 € au jeune diplômé (meilleure note du département)
- Samedi 25 mars 2017 à 10 h 30 théâtre: Réunion publique « on vous dit tout sur... La Maison des associations, de la jeunesse et des sports »

2) Communications:

- Changement de date dans le calendrier des conseils municipaux : pour rappel, mercredi 28 juin 2017 avec commission générale le 21 juin, dédiée aux budgets supplémentaires et compte de gestion Un planning a été remis sur table
- Bilan et perspectives du contrat de ville en veille active de Commentry: suite à la réunion du 2 février 2017, un document a été réalisé qui est téléchargeable sur www.commentry.fr et remis à chaque président de groupe.
- Toutes les dates de la saison culturelle et les temps forts de l'agenda des semaines à venir sur www.commentry.fr.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Bourdier signale que la ligne SNCF « Montluçon-Gannat » est actuellement arrêtée alors que les travaux initialement prévus n'ont pas encore débutés.

Madame Robin informe les élus que la ligne SNCF est interrompue du fait de la découverte d'amiante à la gare de Lapeyrouse. L'agent SNCF de cette gare a fait valoir sa position de retrait. Par contre, des navettes bus sont mises en place pour pallier à ce manque.

L'ordre du jour, étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée le 8 février 2017 à 23 heures 10.

Le Maire.

Claude RIBOULET